

Petite histoire du syndicalisme au Hilton p.7

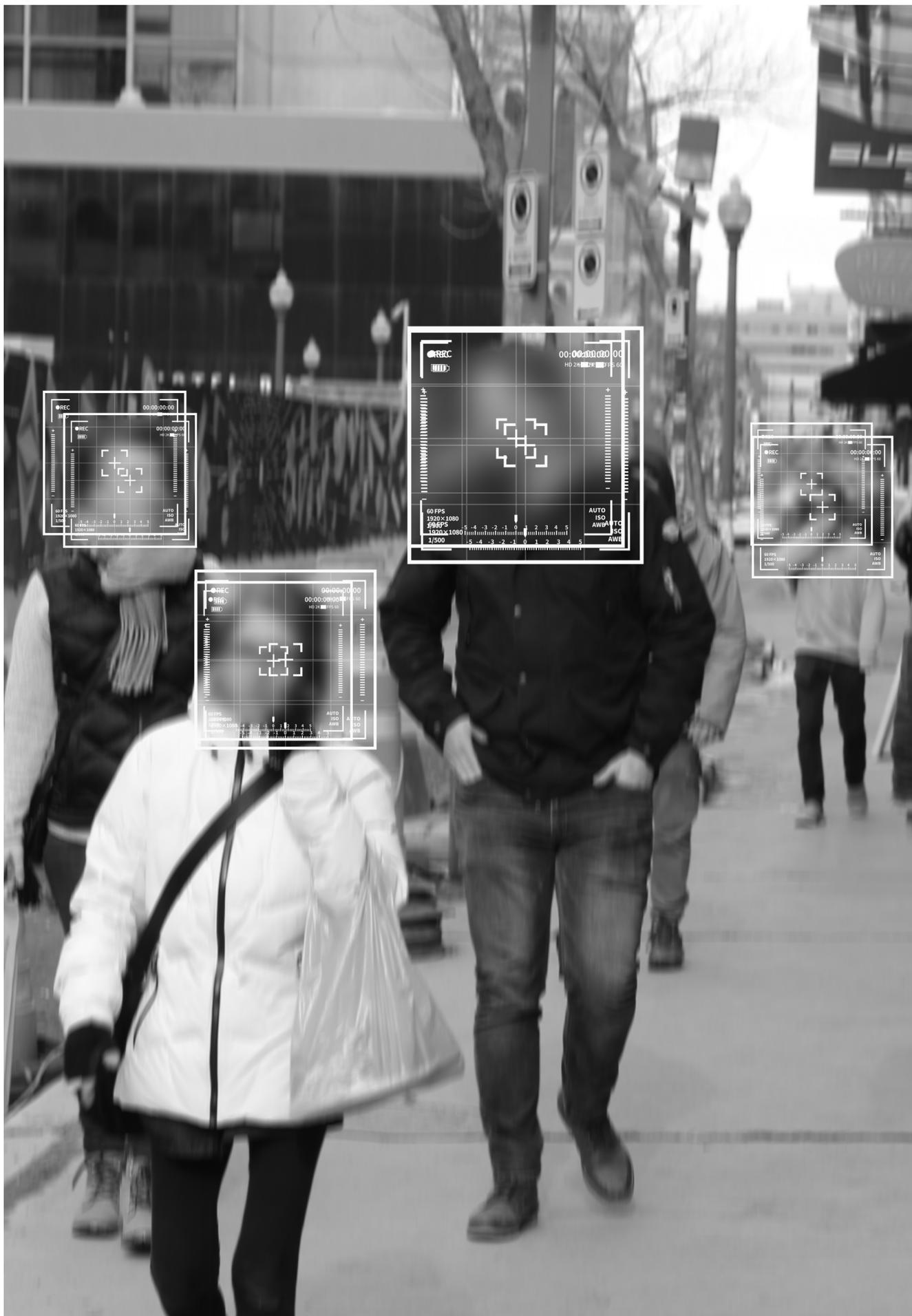
Salut, Gadou! de Malcolm Reid (du livre au film) p.9 Mai, mois de la poésie p.9

Livre: l'habitude des ruines p.11

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 49, Numéro 2, Avril- Mai 2022 > Droitdeparole.org

Jusqu'où ira ce contrôle ?



Projet d'identité numérique du Québec

Le projet d'identité numérique à reconnaissance faciale du gouvernement du Québec est en marche depuis l'automne 2021. Il vise à réunir en un seul endroit toutes les informations sur un individu. Cela ouvre la porte aux plus inquiétantes dérives dignes de la science-fiction. *Notre critique en page 3.*

ZILE : un parc techno-industriel contre la population locale?

Pour les résistants et les résistantes au projet de la ZILE, le parc techno-industriel projeté dans le quartier Maizerets est une occasion de marchandisation du territoire au mépris de la population et de la nature. Pour eux, le tramway participerait de cette vision de l'exploitation du territoire et ce développement industriel provoquera assurément des hausses du prix des loyers qui feront fuir la population locale. Qu'est-ce qui se cache derrière la ZILE? *À lire en page 5.*

Opinion des lecteurs

Tramway

Séance d'info et non de consultation

Par **Nicole Moreau**

Rencontre du 3 mars 2022 sur l'insertion du tramway dans le secteur Cartier. J'ai participé à cette rencontre qui était présentée comme une consultation. À mes yeux, cette rencontre en était une d'information plutôt que de consultation.

Le projet présenté par les membres de l'équipe de projet laissait peu de place, voire aucune pour des changements découlant des échanges avec les citoyens. C'est pour cette raison que je crois qu'il s'agissait d'une rencontre d'information plutôt que de consultation. Les consignes données au tout début sont aussi allées dans ce sens puisqu'il a été spécifié que plusieurs dimensions du projet ne pouvaient être modifiées, le trajet, les infrastructures, les stations.

La rencontre du 3 mars n'a permis aux citoyens présents que d'avoir des éclaircissements sur le projet. Une réelle consultation aurait dû laisser de la place pour des modifications éventuelles du projet afin de tenir compte de leurs préoccupations. Mais ça n'a pas semblé le cas. Je me souviens pourtant de la campagne électorale de l'automne pendant laquelle il avait été question de « co-création ».

Un élément important découlant de la période de pandémie n'a pas été abordé pendant la présentation, ni lors de la période de questions, soit l'évaluation de la clientèle du tramway après la pandémie et alors que le télétravail est là pour rester, peut-être pas à temps plein, mais certainement sous forme hybride.

Dans une telle perspective, les besoins de mobilité sont vraisemblablement fort différents de ce qu'ils

étaient en 2019. Résidant à la limite des quartiers Montcalm et St-Jean Baptiste, j'ai pu constater qu'après les périodes de pointe du matin ou du soir, les autobus roulent presque vides.

Les travaux du tramway sont supposés commencer en 2023, mais certains éléments vont survenir en 2022. J'ai cru comprendre, par exemple, que l'abatage des arbres sur René-Lévesque, pourrait arriver cette année.

À mes yeux, il y aurait eu intérêt à ce que ce projet tienne davantage compte des profondes modifications des habitudes de vie de chacun d'entre nous en raison de la période de pandémie que nous vivons depuis deux ans.

Opinion des lecteurs

Du rêve à la réalité?

Par **Claude Bélanger, architecte retraité, M. Arch., Ph. D. (Géographie urbaine)**

Le rêve de ravoir un tramway à Québec remonte à 1998, au moment où le maire Jean-Paul L'Allier revenait d'une visite en France, et qu'il nous laissait miroiter la possibilité d'avoir dans la Vieille Capitale un tramway moderne comme celui qu'il avait vu à Bordeaux.

Aussitôt, tous ont été charmés par l'idée d'afficher chez nous cette nouvelle technologie qui arriverait avec un style européen. Et puis, on y voyait la renaissance de l'ancien tramway qui avait sillonné les rues de la Capitale jusqu'à la fin des années 1940. Tout de suite on imaginait une mise en service du tramway pour le 400e anniversaire de Québec en 2008.

Dans un premier temps, l'idée d'un tramway a cherché sa voie, mais sans résultat probant. Les différents rapports on fait naître des questionnements aussi existentiels que : « Pourquoi un tramway? ». Ne valait-il pas mieux, en effet, développer un système de transport en commun amélioré, plus flexible, et qui répondrait aux besoins de toute la région de Québec? C'est alors que les astres se sont alignés, en 2011, avec le concept de SRB (Service rapide par bus) qui permettait d'intégrer dans un même schéma les transports en commun de Québec et de Lévis.

Lorsque ce dernier projet a été abandonné, en 2014, l'idée du tramway a refait surface, mais sur la Rive nord seulement. Aujourd'hui, en 2022, la Ville de Québec rend public, pour consultation, un plan d'un « Réseau

structurant » dont le tramway serait la colonne vertébrale. Scruté à la loupe par les citoyens, le projet reçoit de nombreuses critiques.

Il faut dire qu'en 2020, des nuages ont déjà commencé à s'accumuler sur le tramway avec la publication d'un rapport du BAPE. On y mentionnait que le projet n'était pas optimal, que l'étude était « peu convaincante » pour déterminer le choix du tramway comme moyen de transport principal du réseau. Aussi, on a signalé les impacts négatifs sur l'environnement urbain, entre autres le bruit et l'abatage d'une grande quantité d'arbres matures.

Ceci dit, la publication en mars 2022 des esquisses du tramway au niveau du quartier Montcalm a permis de faire ressortir, de façon plus aigüe, une série de problèmes induits dans le fonctionnement même la ville. Par exemple, le projet ne propose qu'une seule voie de circulation de part et d'autre de la base de béton sur laquelle il y a le tramway. Tel que c'est présenté, les dépassements ne seront pas possibles pour les autos, même s'il venait un véhicule d'urgence. Cela contrevient aux Règles de circulation de Transport Québec qui exigent qu'à l'approche d'un véhicule d'urgence, une auto doive céder le passage et s'immobiliser. On conclut qu'il n'est pas réglementaire d'avoir une voie à sens unique sans possibilité de s'immobiliser.

De façon générale y a un problème d'accès non seulement aux véhicules d'urgence mais également aux véhicules de services et d'entretien. Car il ne faut pas oublier que René-Lévesque est un milieu de vie. Les citoyens doivent pouvoir encore commander des repas, recevoir des colis, appeler un taxi ou à l'occasion une ambulance, appeler les pompiers, faire déblayer leur entrée, réserver un camion de déménagement, etc.

Pour les véhicules d'incendie, le problème serait particulièrement aigu au niveau de l'HLM Bourlamaque qui fait douze étages, et qui n'est qu'à quelques mètres de l'emprise du boulevard René-Lévesque. Nul doute que la hauteur du bâtiment avait été permise en considérant les possibilités d'accès pour les camions d'incendie, un contexte qui serait largement modifié par la construction du tramway. Également, il faudrait vérifier que la nouvelle configuration du boulevard permettrait aux plus gros camions d'incendie d'accéder au boulevard par les rues transverses.

Une solution : remplacer le tramway sur rails par des autobus ou des trambus électriques, modernes et intelligents, Ce sera plus flexible, tout en permettant de desservir Québec et Lévis, ce que ne fera pas le tramway.

C'est un réveil : le rêve du tramway pourrait ne pas survivre à l'épreuve de la réalité.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droiddeparole.org

droiddeparole.org

Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook
Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre

discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du

ministère de la Culture et des Communications du Québec.
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747

Tirage : 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs
Équipe du journal :
Francine Bordeleau, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, Alexandre Dumont, Marc Grignon, W. Stuart Edwards,

Sophie Lavoie.
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Alexandre Dumont, Lorraine Paquet
Design : Marie-Isabelle Fortin
Collaboration spéciale :
Nicole Moreau, Claude Bélanger, Andréann Poirier, Sophie Lavoie, Andréanne Ouelette

Photos : DDP, Andréann Poirier.
Illustrations : Qu'est-ce qui se cache derrière la ZILE?
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Projet d'identité numérique du Québec : Le Grand Nuage

Par **Andréann Poirier**

Ça y est, le premier dispositif du «Portefeuille numérique» à reconnaissance faciale au moyen d'une application mobile a été officiellement annoncé par le gouvernement du Québec en février dernier. Disons que le passeport vaccinal, qui soulève pourtant encore des doutes au niveau éthique et dont l'usage a été révoqué, semble déjà bien peu de choses à côté.

En fait ce n'était que la pointe de l'iceberg de la Transformation Numérique, le dada du régime de la Coalition Avenir Québec. Piloté par Éric Caire, député de La Peltrie placé à la tête du nouveau ministère de la Cybersécurité et du Numérique, ce grand projet est censé libérer les citoyens de la lourdeur bureaucratique associée aux actuelles preuves papiers exigées pour s'authentifier.

À terme, il s'agit de trouver l'outil qui permettra de tout réunir à un seul endroit ce qui définit légalement un individu, comme son numéro d'assurance-maladie, son certificat de naissance, et même son compte de carte de crédit. Je suis désolée pour la faillite des maroquiniers quand plus personne n'aura besoin de traîner de portefeuille sur lui. Aucune carte, donc, seulement son téléphone cellulaire et peut-être même qu'un jour, grâce aux progrès de la biométrie, il faudra simplement accepter de se faire implanter une puce quelque part sous l'épiderme qui nous reliera à l'entièreté de nos renseignements personnels contenus dans le Big Cloud.

Cette idée de puce dans le bras, combien hier elle en a fait entrer de gens à l'hôpital qui étaient réputés délirer. Il faut croire que les fous ont de bonnes idées ! Ce qui était farfelu hier est repris aujourd'hui par une élite qui s'est lancée ouvertement dans l'entreprise de nous « tracer ». Annoncée officiellement au Québec dans une conférence de presse d'Éric Caire du 28 octobre 2021 et disponible sur Youtube comme une solution non seulement envisageable, possible, mais bien réelle, l'identité numérique digne des scénarios de science-fiction dystopiques relève pratiquement déjà de la fatalité.

Démocratiser la paranoïa

Nous sommes en droit de nous questionner. Outre le fait de nous faire gagner un peu de temps quand on va sortir faire nos courses dorénavant, et de démocratiser la paranoïa, je me demande en effet ce que l'identité numérique va concrètement nous apporter.

D'une part, il est vrai que les cyberattaques de hackers du type de celle qu'a connu Desjardins vont augmenter et se complexifier dans les prochaines années, d'où le besoin de trouver les moyens d'assurer plus de sécurité. D'autre part, sous la contrainte écologique, il faut effectivement s'organiser pour ne plus dépendre du papier qui provient d'une ressource limitée. Le problème du numérique est certainement très réel. Néanmoins, la transition telle qu'envisagée par le gouvernement du Québec vers le stockage de données virtuelles dans le Grand Nuage me semble soulever pas mal plus de problèmes de sécurité, d'éthique et d'environnement qu'elle n'en résout, justement.

Premièrement, les centres de données, ordinateurs et téléphones cellulaires génèrent plus de pollution et de GES que l'aviation, (entre 2,1 % et 3,9 % des GES sur la planète pour les premiers contre 2,5 % pour les derniers). Il faut donc oublier l'argument de l'écologie.

Ensuite, l'État québécois fait face à un manque criant de ressources en informatique. Il n'a pas les moyens de concurrencer les firmes privées pour l'embauche d'une main-d'œuvre qualifiée. Résultat, on se retrouve à devoir recourir à la sous-traitance pour effectuer la tâche colossale de ce chantier. Autrement dit, ce projet va littéralement remettre dans les mains de hackers potentiels de haut calibre toutes les données relatives à l'identité de millions de Québécois qui seront réunies au même endroit et qui, comme on le sait, valent leur pesant d'or. Finalement, difficile d'admettre que l'identité numérique telle que proposée par la CAQ permettra aux gens de mieux dormir la nuit quand celle-ci facilite de façon flagrante et éhontée la tâche aux pirates qui désirent plus que tout vendre leurs renseignements sur le nouveau marché.

Je m'explique. Oui, quand un pirate réussit à infiltrer Desjardins, c'est plate. Sauf qu'il n'a pas réussi, au moins, à obtenir tous les numéros, les lettres et les signes qui forment l'entité morale au niveau légal des clients en dehors de la caisse populaire. Alors, quand toutes ces données seront réunies en un seul endroit, (dans le Gros Nuage), sans compter que celles-ci seront avant tout devenues du data, propriété du GAFAMI responsable de ce Gros Nuage, nous serons rendus plus que jamais exposés et vulnérables aux cyberpirates qui auront la possibilité de tout rafler sur nous: informations bancaires, codes permanents et formulaires médicaux, paf, d'un seul coup.

Bref, je me demande s'il est nécessaire que l'employé du St-Hubert ait, lui aussi, accès à tous mes renseignements confidentiels parce que, oui, il va devoir scanner mes yeux ou mes bras pour me faire payer mon quart cuisse à la fin de ma journée!

N'empêche que le plus inquiétant dans tout cela, c'est le quasi silence radio dans les médias entourant le projet. Pourtant, il était déjà une occasion d'affaires alléchante en 2018 pour Google, Oracle et Amazon. À preuve, ces géants ont fait inscrire des représentants de leurs services infonuagiques au registre des lobbyistes du Québec en lien avec l'identité citoyenne numérique. Autant dire que depuis 2020, la pandémie, l'inflation, le réchauffement climatique et l'Ukraine servent d'écran de fumée à ce qui s'en vient. Les quelques rares journalistes qui se sont risqués à en parler donnent l'impression d'être devenus d'étranges avant-gardistes marginalisés. Soulignons le point de vue fort pertinent de Nathalie Elgrably, économiste et journaliste, qui a publié, le 12 novembre 2021, dans le Journal de Montréal, un billet d'opinion condamnant sans équivoque ce projet qui constitue, selon elle, la porte d'entrée du crédit social tel qu'il est instauré et fonctionne dans un pays totalitaire comme la Chine.

Payer Hydro ou la SAQ?

Par ailleurs, au cours des derniers mois, plusieurs informaticiens de la fonction publique sortent discrètement pour tenter de nous mettre en garde contre les dérives tout à fait inévitables de l'identité numérique. Chargé de développer une application, l'un d'entre eux me décrit ce dont il s'agit. Désirant que son anonymat soit préservé, il passe, de simple citoyen, à véritable lanceur d'alerte. « Ça va ressembler, raconte-t-il, à l'envoi de messages sur ton téléphone cellulaire, du genre : Bonjour, madame Fournier, vous avez manqué deux

paiements chez Hydro-Québec. Durant cette période, nous avons remarqué que vous avez acheté pour plus de cent dollars à la SAQ. Veuillez noter que votre accès à la SAQ est révoqué jusqu'au paiement complet de votre solde Hydro-Québec. »

Des témoignages de plus en plus nombreux de fonctionnaires Québécois inquiets de la disparition de la vie privée avec l'apparition du traçage qui va permettre aux autorités de mieux surveiller, punir et contrôler les citoyens, semble confirmer malheureusement l'intuition prophétique d'Elgrably par rapport à la défaite des droits et libertés. Cet article de 2021 nous pressait de contester la loi 6 avant qu'il ne soit trop tard. En 2022, rien n'a été fait, la boîte de Pandore est ouverte et ce sont certainement les compagnies privées qui ont le plus d'intérêts dans ce projet qui vont en profiter.

Les gens n'en sont pas informés autrement que par le biais de publicités financées par le parti au pouvoir qui leur présentent divers outils biométriques sous leur aspect utilitaire, voire glamour.

Souvenons-nous de la stratégie de propagande efficace déployée pour faire accepter le code QR pendant la pandémie. Certaines personnes, se sentant faire partie de la bonne société, fières d'avoir obtenu ce code-barre à deux dimensions octroyé aux privilégiés, l'ont même fait encadrer, ou l'exhibaient comme un badge, alors que le passeport vaccinal s'est avéré loin, en réalité, de remplir les promesses de sécurité contre le virus de la covid-19, et celle de liberté qui avaient servies pour le faire adopter.

Il importe donc, par-dessus tout, de dissiper le nuage de fumée entourant le projet de transition de notre vie privée vers le Gros Nuage avant de se dissiper nous-mêmes en tant qu'individus membres d'une société démocratique et libre.



Photo: Andréann Poirier

De la violence urbaine légitime au XXI^e siècle : les V.U.S

Par **Sophie Lavoie**

La montée en popularité des V.U.S (véhicule utilitaire sport) ne peut s'expliquer que par le choix des consommateurs. Ces bolides entrent en accord avec les valeurs de notre époque : l'individualisme, la sécurité et la liberté, au détriment d'une population victime de paupérisation, rendue vulnérable et marginalisée par le dogme économique de notre époque. De plus, je ne crois pas aller trop loin en affirmant que l'utilisation de V.U.S dans nos villes doit être dès lors considérée comme un usage de la violence envers les personnes qui y résident.

Le géographe Stephen Graham affirme que depuis l'histoire des villes et leurs toutes premières formes et incarnations, celles-ci se sont toujours développées et construites selon le contexte géopolitique. Les fortifications, les hauts murs et barricades de protection, sont ainsi le reflet d'une époque de la peur de l'ennemi et de l'étranger. Depuis trente ans, le monde connaît une urbanisation rapide, alors que plus de la moitié de la population mondiale habite dorénavant les villes.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, face à l'influence socialiste, les États-Unis entreprennent des guerres en Afrique et au Moyen-Orient afin d'élargir leurs sphères d'influences. L'Irak est sans aucun doute la victime la plus abominable et injustifiable des conquêtes américaines. Désirant obtenir le monopole sur le pétrole afin de mieux contrôler les prix, contrôle appartenant aux pays membres de l'OPEP, les États-Unis se livrent à des sanctions économiques et des bombardements en Irak, entre 1989 et 2003, jusqu'à ce que l'Irak soit relégué à un stade préindustriel dans son développement économique et social. L'Irak était pourtant une société largement industrialisée et en plein progrès socioéconomique avant que ces injustifiables abominations ne surviennent sur son territoire

Des camions-tanks pour se protéger du monde?

Puis, le 11 septembre 2001, le monde est bombardé d'images chocs : les fameuses tours du centre-ville

de New York s'effondrent, enlevant la vie à plusieurs centaines d'individus. Toute personne lisant ces lignes se souvient de ces images qui tournent encore de manière très claire et apocalyptique dans nos mémoires collectives. La ville devient ainsi un lieu dangereux, à haut risque et empreinte de nombreuses incertitudes. Comment adresser nos peurs et nos anxiétés face à l'environnement urbain devenu hostile et insécurisant ? Il est évident qu'un bolide ressemblant à un char d'assaut militaire, énorme, permettant une bulle individuelle autour de soi de plusieurs pieds, permettra aux individus de circuler de manière sécuritaire en ville sans craindre que le ciel lui tombe sur la tête ou qu'un ennemi intérieur, le terroriste, l'immigrant, le pauvre, le sans-abri, ne l'attaque. Publicitaires et vendeurs automobiles ont largement profité des peurs anxiogènes des individus pour proposer un tout autre moyen de se déplacer en ville, au détriment de ceux et celles qui ne peuvent se permettre d'acquérir un tel engin, faute d'espace où le stationner pour les 98% du temps où il ne roule pas, ou faute d'argent, le prix moyen d'un V.U.S étant en moyenne 10 000 \$ de plus qu'une voiture normale.

De plus, comme le V.U.S consomme de deux à trois fois plus d'essence qu'une voiture normale, les États-Unis peuvent ainsi justifier leur énorme réserve et surplus de pétrole, conquis de manière brutale et violente chez nos concitoyens iraqiens.

L'accès à la ville pour les piétons

Le point principal que je souhaite soulever ici est que les V.U.S ont totalement redéfini les conditions d'accès à la ville. Ils créent une violence inouïe et injustement non-nécessaire pour toutes celles et ceux qui résident et circulent en ville d'une autre manière qu'en véhicule motorisé. Pour les femmes de ma grandeur (je mesure cinq pieds quatre pouces), il s'agit de circuler en ville en étant entourées de véhicules plus hauts que soi. Pour celles et ceux qui ont des enfants, il s'agit de se questionner sur des choix totalement absurdes : dois-je laisser mon enfant aller jouer dans la rue au risque qu'il se retrouve en-dessous d'un V.U.S qui n'aurait pas

pu voir mon enfant? Rappelons que dernièrement, un enfant a été hospitalisé à cause d'un V.U.S. Alors qu'il jouait dans une ruelle dans le quartier Outremont, ce dernier s'est retrouvé en-dessous d'un V.U.S, trop petit pour se faire voir par un véhicule trop énorme. Et enfin, pour les personnes à mobilité réduite, il s'agit d'une nouvelle contrainte qui s'ajoute à celles déjà existantes et nombreuses et qui vient limiter les déplacements de toutes celles et ceux qui ne répondent pas aux standards et normes qui ont guidé la construction de nos villes. Bref, les villes ne sont absolument pas conçues pour ces véhicules et ces véhicules ne sont pas conçus pour les villes. Faute d'aménagements urbains adéquats, ce sont les résidents et les résidentes des environnements urbains qui doivent subir ces externalités négatives au quotidien. Je n'aborde pas la question des émissions de GES ici, faute d'espace, mais je considère que les lecteurs et lectrices sont largement au courant des effets qu'ont ces bolides sur la qualité de notre air et sur la pollution atmosphérique, dans un contexte de crise climatique.

Les politiciens parlent d'un débat entre automobilistes et piétons, entre urbains et ruraux. Je trouve cela totalement déplorable qu'au nom de vouloir conserver à tout prix son pouvoir, des politiciens censés défendre la sécurité de tous les citoyens et citoyennes, avec et sans véhicule, réduisent ces enjeux de sécurité à une histoire de clivage, polarisant du même coup le débat public au Québec. Ces clivages doivent être dépassés au nom de la justice sociale et du droit à la mobilité de toutes et tous en contexte urbain. Ce sont actuellement les conditions d'accès à la ville, son droit même de l'habiter, et d'y vivre qui sont redéfinis en faveur des bolides beaucoup trop énormes et dont l'utilisation n'est absolument pas justifiée sur une chaussée bétonnée. Finalement, il s'agit d'une violence directe envers toutes celles et ceux qui circulent dans cet environnement. Il est clair que la véritable ville du XXI^e siècle doit refuser l'accès au V.U.S en ville et redéfinir les conditions d'accès à la ville en faveur des populations les plus vulnérables.



Quelques voitures parmi tant d'autres.

Photo: DDP

PARC INDUSTRIEL DANS MAIZERETS

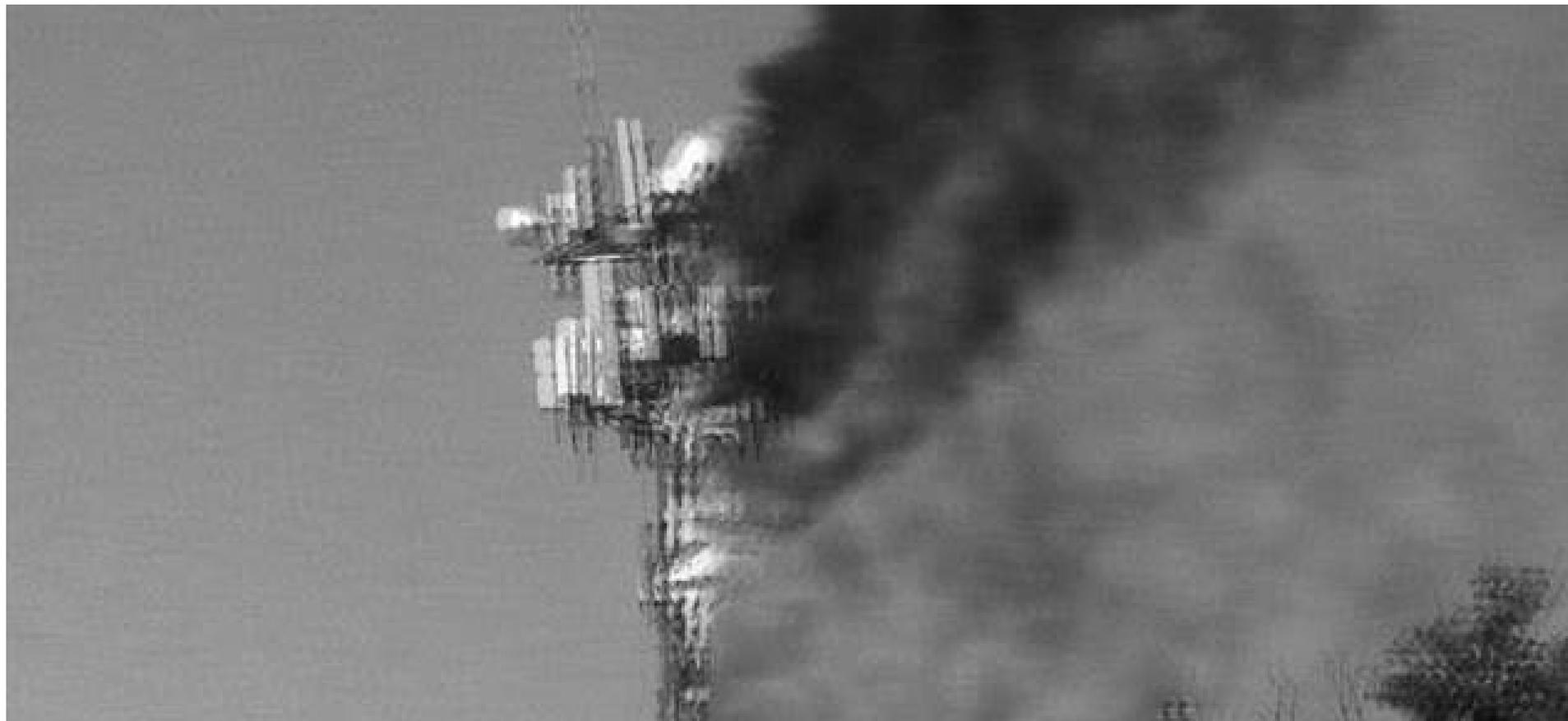
La technologie contre la communauté locale

Illustration provenant du zine
Qu'est-ce qui se cache derrière la ZILE?

Par **Andréann Poirier**

Et si le tramway de Québec, dossier si cher au maire Bruno Marchand, s'inscrivait dans une logique de marchandisation du territoire telle que dénonce le collectif artistique « l'asile » s'inscrivait face ou contre la ZILE, ce projet du gouvernement du Québec et de la Ville qui prévoit transformer le quartier Maizerets en secteur « payant » sur le modèle de la Silicon Valley.

Depuis, ce projet a changé de nom pour « Innovitam », ce qui laisse supposer une certaine forme d'évolution. Qu'à cela ne tienne ! En dépit du fait qu'Innovitam rend le jeu de mots de l'asile moins évident, il n'élimine pas sa raison d'être. En effet, le collectif ne demeure pas moins un farouche opposant à la vision capitaliste et techno-industrielle qu'Innovitam représente.

L'idée d'une ligne de tramway qui traverse la ville, reliant Cap-Rouge à D'Estimauville, dans le cadre de la mise en place de réseaux de transports « structurants » n'est qu'un exemple de ce que l'asile déplore comme faisant partie de cette gestion économique axée sur la commercialisation et allant à l'encontre de la vie. Et il n'est pas étonnant de constater le faible appui des citoyens de Québec pour ce projet. En effet, si seulement 41 % des gens y sont en faveur, selon le plus récent sondage d'opinions commandé par Léger Marketing, c'est que la majorité ne voit pas le territoire sur lequel ils habitent comme ceux qui ont les plans de construction entre les mains. C'est-à-dire que les administrateurs n'envisagent pas la ville selon son découpage en quartiers comme y est habitué le commun des mortels mais bien comme des zones d'innovation.

Dans ce contexte, il apparaît clairement que le tramway, qui desservira presque tout Limoilou, répond à un besoin de transport de marchandises et de capital humain des nouvelles industries de haute-technologie qu'Innovitam compte attirer surtout dans Maizerets, et jusqu'au secteur Chaudière, où c'est aussi stratégique dans le cadre d'un vaste développement économique qui donne lieu de douter pour qui cela profitera, ou à tout le moins de s'interroger.

2 degrés

À l'occasion du lancement du tout dernier zine produit par l'asile le 17 mars dernier, plusieurs personnes étaient réunies pour en discuter. Cette œuvre, publiée

à tirage limité et intitulée « Qu'est-ce qui se cache derrière la ZILE ? » présente une enquête sur Innovitam et fait la lumière sur des enjeux très préoccupants.

Ainsi, on apprend que des fonds de 700 000\$ provenant des coffres municipaux (Vision Entrepreneuriale Québec 2026) ont récemment été alloués pour le projet d'incubateur 2 degrés, un organisme à but non lucratif localisé au cégep Limoilou qui devient en quelque sorte le pivot d'Innovitam. En effet, l'incubateur s'occupe de recruter des entreprises ou de lancer des « startup » spécialisées en environnement et en technologies propres, en plein dans le genre que souhaite voir foisonner sur le site désigné du nouveau parc technologique les administrateurs de la ZILE.

Le problème, selon les auteurs du zine, c'est que les principaux acteurs identifiés dans ce projet, tels l'Université Laval, L'INRS, Investissement Québec, Norton Rose Fulbright et Premier Tech, n'ont pas l'intérêt des communautés locales à cœur mais bien celui de leur propre profit. L'asile expose, tout en la dénonçant, l'orientation strictement capitaliste de la vision des zones d'innovations.

Selon eux, la ZILE a pour objectif caché « d'effacer les populations marginales qui habitent le quartier Maizerets pour y développer une zone techno-industrielle et attirer les nouvelles classes travailleuses qui s'y rattachent ».

L'exemple de San Francisco, où l'arrivée massive de travailleurs spécialisés de Silicon Valley a fait grimper drastiquement le prix des logements donne froid dans le dos : en 2013, le loyer mensuel moyen était de 2741\$ et le prix médian pour un condo était de 765 000\$. Il ne fait aucun doute que les 15 000 nouveaux emplois et les constructions de maisons et de logements dans des « éco-quartiers » promis par Innovitam ne profitera pas aux résidents défavorisés de Limoilou mais bien à cette nouvelle classe de professionnels au pouvoir d'achat élevé qu'on aura importé à des fins de gentrification du quartier.

Les groupes à la défense des citoyens

Quoi qu'il en soit, une chose est certaine, c'est qu'à Québec nous assisterons à une montée des climats de

tension sur le territoire de cette future zone d'innovation, et ce, avant même la première pelletée de terre du premier parc aseptisé ou d'un stationnement étagé prévu par les gestionnaires de ce complexe hautement surveillé. Plusieurs groupes, notamment l'asile, mais également les conseils de quartier de Maizerets et la Table Citoyenne du Littoral, se porteront à la défense des habitants du quartier.

Novlangue techno-industrielle

La récente publication de l'asile constitue une source d'informations fiable et pertinente face à l'arrogance des gens associés à l'incubateur qui utilisent de façon abusive des termes et des expressions vides de sens empruntés à la novlangue techno-industrielle pour communiquer leur vision qui n'est autre que capitaliste. En plus d'avoir le mérite de traduire en français leur jargon, l'œuvre de l'asile fait part de ses propres intentions de résistance et d'occupation.

Ainsi, la ZILE donne lieu à l'émergence de nouveaux enjeux et de nouvelles formes d'activisme dans la région. En effet, on assiste, parallèlement au développement de projets tels que le tramway ou l'incubateur 2 degrés, à la création d'une véritable « zone à défendre » à Québec, ; comme en atteste le collectif artistique de l'asile, impliqué dans l'occupation du garage municipal de la Canardière, autre pôle décisif dans la ZILE.

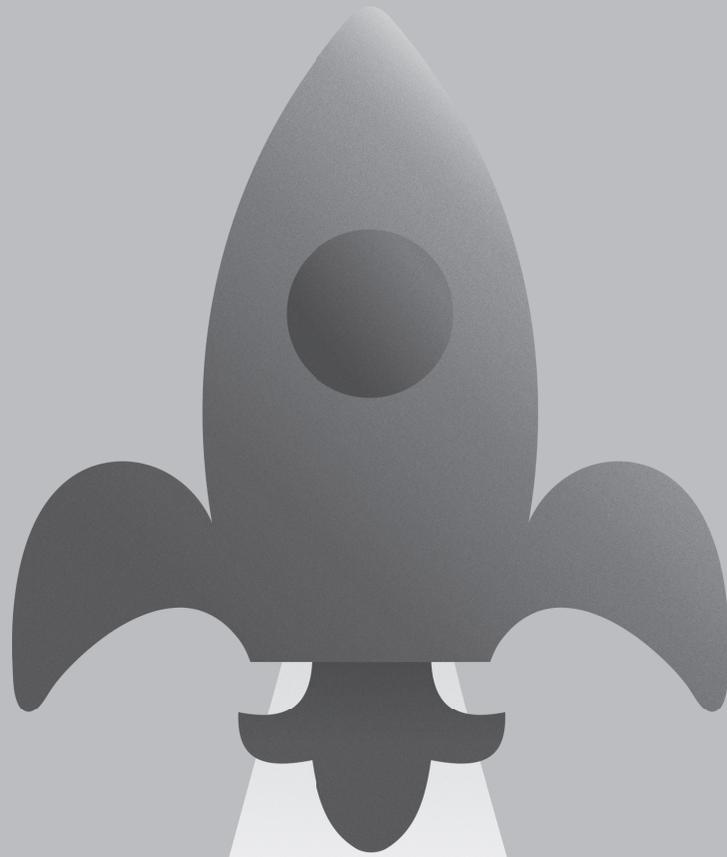
En Europe, les militants zadistes se réunissent pour squatter des espaces ciblés par des réaménagements et imposent, par leur occupation, des alternatives communautaires, autonomes, locales, aux solutions « productivistes » des promoteurs du gouvernement.

Pour en apprendre davantage sur les solutions proposées par l'asile et la table citoyenne littoral-est, contactez le conseil de quartier Maizerets. Le prochain conseil de quartier se tiendra le mardi 12 avril à 19h au centre Monseigneur Marcoux, 2025, rue Adjutor Rivard.

¹ Source : ici.radio-canada.ca/nouvelle/1856770/appui-tramway-forte-baisse-sondage-quebec-janvier-2022-transport

² lapresse.ca/affaires/economie/201305/03/01-4647456-que-reste-t-il-de-san-francisco.php

Accélérateur local par **IGA**



L'Accélérateur local est un nouveau programme d'accompagnement d'entreprises signé IGA.

Sa mission est de propulser plus de Québec sur les tablettes.
De la mise en marché au marketing en passant par la logistique ou la finance,
chaque Accélééré profite d'un soutien personnalisé selon ses besoins.

Propulsez votre entreprise.

Inscrivez-vous au accelerateur.iga.net

Petite histoire de la syndicalisation du Hilton

Hilton sur la ville comme il tonne dans mon cœur

Par Robert Lapointe, retraité du Hilton



Grévistes devant le Hilton à Québec, le 4 avril 2022.

Photo: DDP

Encore un conflit de travail au Hilton! Cet édifice est un monument de la lutte des classes à Québec, mais pas seulement. Il l'est aussi des luttes urbaines. Je fais référence aux rénovations sauvages des années 70 dans les quartiers centraux et sur la Colline parlementaire, causant les souffrances d'une partie de la population expulsée de leurs milieux de vie.

Je me rappelle du maire Lamontagne faisant preuve de cynisme à l'égard de notre regretté Marc Boutin, un des membres fondateurs de notre journal. Marc dénonçait cette situation et notait que la création d'emplois promise ne concernerait surtout que des emplois à bas salaires et à mauvaises conditions de travail. Le maire avait argué que les employé-e-s n'avaient qu'à s'organiser. Eh bien! Ils et elles l'ont fait. Cela a pris six ans. Et les acquis réalisés depuis 40 ans sont menacés par ce nouveau conflit à la faveur de la pandémie.

Dès l'ouverture, nous avons un syndicat de boutique antidémocratique. Et cela a pris six ans pour s'en débarrasser. À mon arrivée à l'hôtel, je gagnais 10 cents de plus que le salaire minimum. Le patronat a plus d'un tour dans son sac. Avant même l'ouverture du Hilton à Québec, le chef cuisinier du futur établissement envoyait en taxi, à deux rues du Reine Elizabeth, à Montréal, les employé-e-s qui y étaient en stage pour signer leurs cartes d'accréditation à la division syndicale de l'époque.

La lutte a été longue et féroce pour se débarrasser de notre syndicat fantôme, dont l'un des présidents a été incarcéré au Pérou pour trafic de drogues. Des représentations ont été faites auprès de la FTQ pour une réforme (issu du regroupement de différents syndicats). Et nous avons dû nous tourner vers la CSN. Cela a pris six ans, à travers toute une série de péripéties et de rebondissements qui sont racontés dans Six ans de lutte...ça ne s'oublie pas, chroniques colligées par le père Jean-Paul Asselin, magasinier au Hilton.

La contribution des prêtres ouvriers

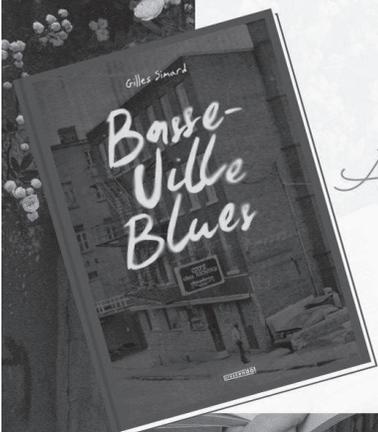
Des prêtres ouvriers et, semble-t-il, une religieuse, se sont impliqués dans la lutte pour accréditer un vrai syndicat à l'hôtel. Benoît Fortin, qui fut par la suite provincial des Capucins au Québec, était l'un d'eux. Il a même été poursuivi à Place Québec par des agents douteux du syndicat fantôme. Deux de ces agents m'ont questionné alors que je venais d'être engagé. Ces deux prêtres ont aussi fondé le CAPMO (Carrefour d'Animation de Participation pour un Monde Ouvert).

Un vrai syndicat affilié à la CSN a été accrédité en 1980. Cette victoire a permis une syndicalisation massive dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration au Québec. Notre succès est dû non seulement à ces prêtres ouvriers, mais aussi à l'implication de

ceux que l'on a appelé les enfants de Duplessis, dont le gouvernement à l'époque assumait la moitié du salaire, l'implication des femmes de chambre autant québécoises qu'étrangères, chiliennes en particulier (le centre Encuentro dans St-Jean-Baptiste, dans lequel était impliqué Benoît Fortin, accueillait des réfugiés chiliens après le coup d'État de Pinochet au Chili), et d'une majorité de Québécois et Québécoises dont plusieurs provenaient des quartiers centraux entourant l'hôtel.

Les luttes continuent. Si la grève actuelle n'est pas encore terminée, nous vous encourageons à aller saluer les grévistes sur le boulevard René-Lévesque, tout près du Parlement!





Entretien avec
Gilles Simard
Auteur de l'oeuvre *Basse-Ville Blues*
publiée en 2021 aux Éditions Crescendo



À propos de sa démarche littéraire, des thèmes
abordés dans son oeuvre, et plus encore!

LE 23 AVRIL | 13 H 30 - 15 H
SALLE MULTI, ÉGLISE SAINT-ROCH
555, RUE SAINT-FRANÇOIS EST



**Le vaccin
n'est pas
efficace
contre ça,**

**mais très efficace
contre la COVID-19.**

Québec.ca/vaccinCOVID

**La vaccination, encore et toujours
la meilleure protection.**

Les Vendredis de poésie du TAP

Poème lu le 8 avril 2022.

Tout s'estompe

les souvenirs dévalent
à saveur de poivre
pièges à loups
lames empoisonnées
dépotoirs d'amours

une image diffuse
leur réveil
touffeur veloutée
d'un espace à la dérive

j'embrasse ton épaule ancienne
s'emboitant à ma cuisse
la journée s'annonce à l'unisson

l'ombre transpire de lumière
de ton visage
émerge un rictus

je retrouve la flamme
tu dévaies les ténèbres
comme si la lumière
transmuait mes larmes
en grains de joie

à ces tout petits reliefs
répond le gouffre de ton chant

je vois de loin
s'effacer ton visage
triste éteint
retrait dans le silence

prends un café à ma santé
regarde le dehors
ses lumineux détails
un blanc envoûtant infini

alors que tout s'estompe

Michelle Fleury

Extrait d'un recueil à paraître sous le titre de
Contes diluviens et poudre de tendresse

AUBE PAUL CLAUDEL

L'aube rose décape l'espoir,
La douleur capitule,
N'est plus capitale.
Lever de soleil sur un monde
qui s'effraie des horreurs qu'il profère.
L'étrange chant des oiseaux
se mêle aux plaintes de ce qui fut humain.

Gilles Cote

RENCONTRE AVEC MALCOLM REID

Salut, Gadou ! Du livre au film

Par Nathalie Côté

Alors qu'en juin prochain sortira *Salut, Gadou !*, un film réalisé à partir du roman de Malcolm Reid, *Droit de parole* en a profité pour rencontrer un des anglos les plus connus de Québec.

Ce roman paru en 1982, publié seulement en anglais, raconte la vie d'un garçon de douze - treize ans et d'une bande de pré-adolescents du quartier Saint-Jean-Baptiste. « Dans *Salut, Gadou !* je voulais raconter la vie des adolescents, leur manière de voir le monde. », explique l'auteur. Il s'agissait de faire écho à la vie des jeunes, des amis de sa fille, des enfants de son milieu social. Le roman raconte leurs luttes pour conserver la maison des jeunes qu'ils ont créée dans leur quartier.

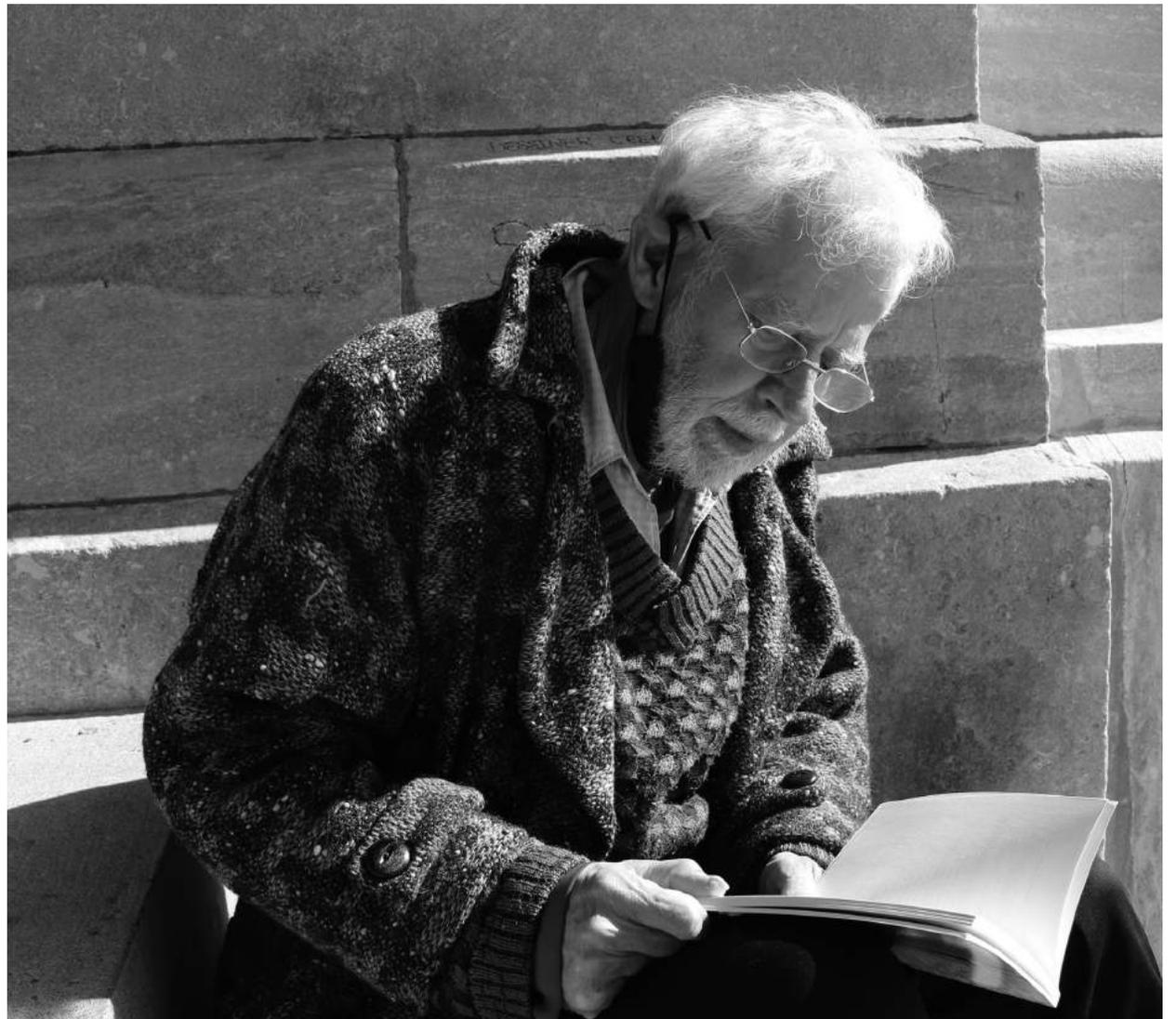
C'est Hélène Matte qui a eu l'idée de le tourner en film. Elle en a fait un projet de médiation culturelle avec des jeunes du quartier Saint-Jean-Baptiste. Après une expo consacrée à Don Darby à la Maison Hamel-Bruneau et celle consacrée à Marc Boutin au Lieu, il faut saluer ce nouveau projet d'Hélène Matte qui met en valeur le travail de pionniers d'une certaine forme de contre-culture à Québec.

Est-ce que ce film est un hommage pour Malcolm Reid? « C'est sûr, il n'y a pas de doute, répond-il d'emblée. C'est touchant et c'est une grande surprise pour moi. Mais en même temps, je suis inquiet parce que je ne sais pas ce que mon œuvre va devenir! » Ce roman jeunesse est la seule œuvre de fiction du journaliste.

Une vie à écrire

Depuis son arrivée à Québec en 1969, alors que Malcolm Reid était collaborateur au journal *Globe & Mail* à Québec, il n'a jamais cessé d'écrire. Il a connu la Crise d'octobre au travers son travail de journaliste qu'il a pratiqué dans différents médias. Il a souvent collaboré à *Droit de parole* et publiait en 2012, *Deep café, une jeunesse avec la poésie de Leonard Cohen*.

Un des ouvrages les plus clairement politiques de l'auteur est sans doute le livre : *Notre parti est pris. Un jeune reporter chez les écrivains révolutionnaires du Québec, 1963-1970*, publié en français en 2009 aux Presses de l'Université Laval. Il s'inscrit alors franchement comme observateur de la gauche québécoise et par-



tage les questionnements de l'époque illustrés par ses dessins, bien connus des lecteurs de *Droit de parole*.

Retrouve-t-on une dimension sociale dans le roman *Salut, Gadou !*? « C'est la première fois que je m'essayais à la fiction, précise-t-il. Je me suis inspiré du petit garçon que j'avais été à douze - treize ans. J'étais un garçon de cinéma à cet âge-là. La lecture viendra par la suite. »

Né en 1941, Malcolm Reid n'a jamais cessé d'écrire. Il travaille actuellement sur son autobiographie. Une fois par mois, une partie de ce récit est publié avec un de ses dessins, sur le site du Bourdon du faubourg.

« C'est une biographie internet pour le moment. Dans le tome un, je raconte mes racines, ce que ma gang ne connaît pas de moi : mon enfance à Ottawa. »

Il semble que l'écriture chez Malcolm Reid ait toujours été très personnelle, presque autobiographique.

Malcolm Reid sur les marches de l'église Saint-Jean-Baptiste.
Photo : DDP

Qu'en pense le principal intéressé? : « C'est ce qui me convient. Ce qui me permet de faire de belles choses, de communiquer. »

Salut, Gadou!

En première le 4 juin 2022, à 11h et 15h
Au Musée national des beaux-arts du Québec
Gratuit.

Un mois de mai tout en poésie!

Par Alexandre Dumont

Pour sa 15e édition, le Mois de la poésie se tiendra en mai, une première pour l'événement, dont la programmation se révèle particulièrement riche cette année. En plus des traditionnels Vendredi et Slam de poésie à la Maison de la littérature, de la soirée Drague la poésie au cabaret Le Drague et de la soirée du collectif RAMEN, devenus de véritables incontournables depuis quelques années, l'édition 2022 étend le Mois de la poésie à la région de Chaudière-Appalaches, où se tiendront des événements à la Maison natale de Louis Fréchette, à Lévis, mais aussi au Centre socioculturel Gérard-Ouellet de Saint-Jean-Port-Joli et à la crêperie Du côté de chez Swann, à Saint-Antoine-de-Tilly.

Au total, cinq « Thé et poésie » sont prévus tout au long du mois dans divers cafés et restaurants de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches. À cette poésie qui s'empare de l'espace public s'ajouteront des événements de plus grande ampleur, notamment un hommage multilingue au poète Alix Renaud au Palais Montcalm, le 6 mai, et le spectacle *Esstradinaire*, *Esstra-*

divarius (Sol en chanson), à la Maison de la littérature, le 31 mai, auquel collaborera l'auteure-compositrice-interprète Mara Tremblay. Si le Mois de la poésie vise à mettre en valeur le cinquième art et ceux qui le font briller, à le faire découvrir aux néophytes et à en faire profiter ceux qui en sont déjà passionnés, il donne aussi une visibilité aux auteurs de la relève et permet même à ceux qui le souhaitent de se livrer au processus de création artistique. Lors de la soirée Avant-Premières, le 26 mai, à la Maison de la littérature, le public sera invité à découvrir la plume de ceux et celles qui ont participé au processus de mentorat du programme Première Ovation, volet arts littéraires. Le 23 mai, au Périscope, sera présenté À un fleuve de toi & cocktail vidéo, qui rassemble la poésie de douze voix, créations issues d'un atelier du même nom. Le dimanche 8 mai, un atelier de création de fanzines sera animé par l'auteure Stéphanie Fillion au Monastère des Augustines.

En outre, le vernissage de l'exposition *Stellaires* et l'événement *Confectionné avec soin - Attendu avec*

impatience, qui se tiendront respectivement les 7 et 11 mai prochains, mettront en valeur les liens qui unissent les arts visuels à la poésie. Le 8 mai, le poète Michel Pleau animera d'ailleurs un atelier d'écriture dans le cadre de l'exposition *Stellaires*, au Centre socioculturel Gérard-Ouellet.

La danse sera également au menu de cette 15e édition, tout comme des conférences, notamment *Nid d'ici nid d'ailleurs*, un spectacle-documentaire portant sur le parcours de neuf jeunes migrants, le 27 mai, à la Maison de la littérature.

L'organisation mentionne avoir apporté une attention particulière afin que le public puisse assister à un maximum d'activités en éliminant les conflits d'horaire. Voir le site web du Mois de la poésie pour l'intégralité de cette programmation printanière.

Plaidoyer pour le patrimoine québécois

Par **Andréanne Ouellet**

Marie-Hélène Voyer, l'auteure de *L'habitude des ruines* : le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec, est récipiendaire du Prix Geneviève-Amyot. Elle enseigne en littérature au Cégep de Rimouski¹. Dans cet essai, la poète originaire du Bic aborde les enjeux auxquels fait face le patrimoine bâti et artistique du Québec. Soulignant que la négligence des autorités a été dénoncée depuis des années par des journalistes défenseurs du patrimoine, madame Voyer expose le rapport trouble qu'entretient le Québec avec le temps et l'espace, une relation perceptible dans nos pratiques patrimoniales conduisant à l'enlaidissement de nos paysages urbains et ruraux. L'indifférence collective devant les démolitions touchant l'ensemble des œuvres d'art, des bâtiments et des paysages québécois, démontre notre profonde incompréhension de sa richesse. Les paysages québécois sont mutilés sous les yeux indifférents de la population et pire, du gouvernement. Selon l'auteure, la conscience historique devrait influencer notre manière d'habiter le territoire. Cependant la réalité diffère.

Les lois du marché font préséance dans les villes et les banlieues où d'opulents projets résidentiels chargés d'emprunts culturels et d'anachronismes architecturaux remplacent les constructions de nos ancêtres. Nos bâtiments historiques sont livrés à la toute-puissance des promoteurs immobiliers qui bénéficient du laxisme et de l'absence de philosophie gouvernementale à l'égard du patrimoine. Dans un esprit de rentabilisation, les géants immobiliers construisent des édifices neufs à l'architecture hasardeuse, parfois peints d'une touche patrimoniale superficielle.

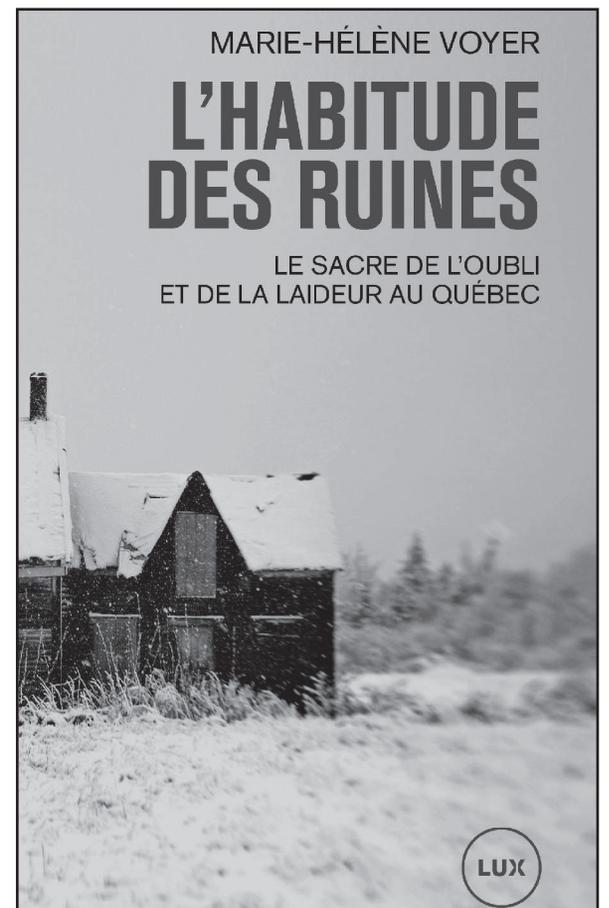
¹Michel Lacombe, « Marie-Hélène Voyer, la critique virulente de notre développement urbain », Radio-Canada Ohdio (en ligne), 18 janvier 2022.

Leur stratégie de vente consiste à offrir un mode de vie utopique à l'intérieur d'un seul bâtiment. Nous ne pouvons ignorer le paradoxe de ces résidences qui valorisent la vie communautaire en garantissant un minimum de contact. Ces constructions destinées aux classes sociales nanties provoquent la privatisation des villes tout en servant de dispositif d'exclusion.

De plus, Madame Voyer souligne que la société québécoise fait preuve de nostalgie sélective. D'une part la population s'émeut devant l'incendie de Notre-Dame de Paris, s'insurge de la disparition des fast foods, et reste indifférente face au sort réservé à notre patrimoine bâti. L'argument économique prévaut même lors de la mise en valeur de quartiers « historiques ». Les villes sont restaurées sans base scientifique pour vendre un faux passé folklorisé qui toutefois plaît aux touristes. Enfin, l'auteur démontre que cette fétichisation du passé est notable dans nos maisons saturées de pacotilles culturelles nous permettant « de colmater les trous de notre mémoire vide et de notre passé envolé »².

Nonobstant, cet essai se veut une forme de plaidoyer qui souligne la richesse et la subtilité du patrimoine québécois. L'auteure présente d'un ton poétique plusieurs lieux physiques et mémoriels du Québec afin d'accomplir son devoir patrimonial. Cet essai assure la transmission de la culture et de l'histoire québécoise, ou de ce qu'il en reste, aux prochaines générations. Dans le contexte actuel où l'avenir est incertain, ne devrait-on pas d'autant plus protéger ces lieux témoins de notre histoire et identité ?

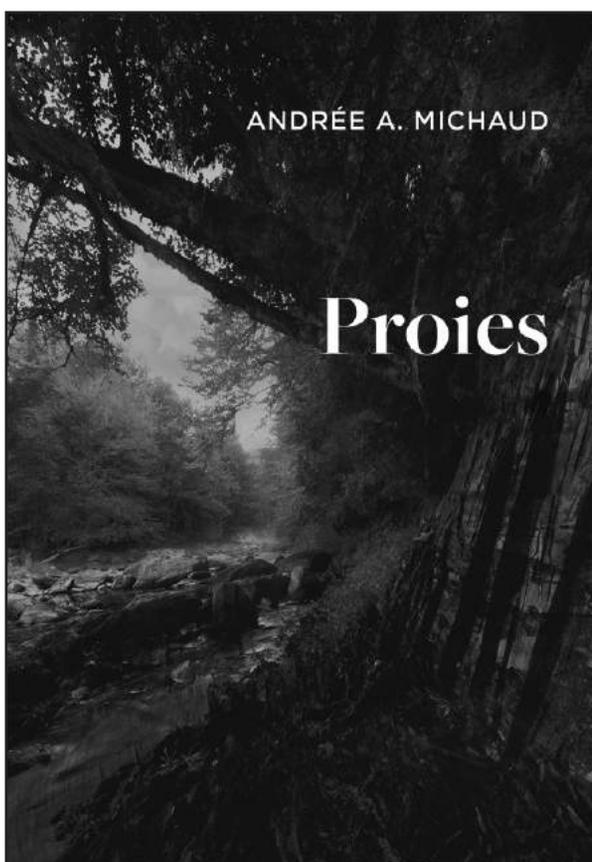
²Marie-Hélène Voyer, *L'habitude des ruines : Le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec*, Québec, Lux Éditeur, 2021, p. 104



MARIE-HÉLÈNE VOYER
L'habitude des ruines : Le sacre de l'oubli et de la laideur au Québec
Québec, Lux Éditeur, 2021

Promenons-nous dans les bois

Par **Francine Bordeleau**



ANDRÉE A. MICHAUD
Proies
Montréal, Éditions Québec Amérique, 2022
337 pages

Trois jeunes de 16 ans, amis d'enfance, vont camper dans la forêt située tout près de leur village. Il y aura du sang.

« Vous fabulez, les filles, on n'est pas dans *Deliverance*. » Alexandre Demers (Alex), Judith Lavoie (Jude) et Abigail Lemaire (Abe) étaient un jour tombés sur le DVD de ce film fameux de John Boorman, dans lequel quatre hommes d'affaires partis kayaker sur une rivière tumultueuse des Appalaches sont sauvagement agressés par des villageois tarés. Or les trois amis n'ont pas sitôt établi leur campement, à proximité de la rivière Brûlée, là où pourtant « aucune tragédie ne s'était jamais produite », qu'ils se sentent épiés. Et de fait, un loup rôde dans les bois. Un loup armé d'une carabine et par trop heureux d'avoir trouvé du bon gibier...

Pendant ce temps, la foire agricole annuelle de Rivière-Brûlée bat son plein. C'est la fête au village. Un village avec rien que du bon monde? Ça reste à voir. Certains habitants sont infréquentables : trop d'alcool et pas assez de cervelle. Des fous qui sont le mal, et comme l'a appris Abe dans les récits d'horreur, « le mal peut s'insinuer partout ».

Climat anxieux

Entrée en littérature avec *La Femme de Sath* (Québec Amérique, 1987), Andrée A. Michaud signe, avec *Proies*, son treizième roman. S'est affirmée, au fil de cette œuvre qui commence à être considérable, une façon absolument singulière

d'aborder le genre policier. Il serait d'ailleurs plus juste de parler de mélange de genres, et *Proies* ne fait pas exception, qui emprunte certes au polar mais beaucoup, aussi, au drame psychologique. L'identité du loup ne reste pas longtemps cachée, et il est dit d'entrée de jeu que ce mardi 18 août, jour 1 du roman, inaugure « une année de deuil et de stupéfaction ». L'essentiel du récit est moins consacré à l'enquête sur la tragédie annoncée (enquête qu'on pourra du reste trouver un tantinet mollassonne) qu'à l'exploration des sentiments et états d'âme des protagonistes, bons et méchants mêlés.

Oui, le mal peut s'insinuer partout, comme l'avait subodoré la pauvre Abe devenue, avec ses deux amis, l'héroïne d'un funeste récit d'horreur. En cours de lecture, on a tendance à oublier que le trio s'était aventuré à seulement une petite dizaine de kilomètres du village, dans un coin de nature paradisiaque que les villageois, histoire de s'évader un peu, avait fait leur. Tout à coup la forêt n'est plus fraîche ni accueillante, elle est étouffante et inextricable, on s'y perd et on y erre, déboussolé et aveugle. C'est là une autre des forces d'Andrée A. Michaud, que de savoir créer des atmosphères étouffantes ou étranges.

Ils étaient trois Petit Poucet partis camper à la mi-août. Se sont perdus dans la forêt et y ont rencontré le loup. C'est durant la soirée de l'Halloween que ce conte noir connaîtra en partie son dénouement. Tomberont les masques, tomberont les morts. Mais rien ne délivrera du mal.

Idées radicales

Pour Hugo Séguin, le mouvement environnemental a perdu ses repères. Devant l'urgence climatique, plusieurs s'accrochent à des solutions qui livrent trop peu, trop tard, alors que d'autres délaissent les instances de décision et se replient sur eux-mêmes. En montrant combien plusieurs idées radicales d'hier nous apparaissent tout à fait banales aujourd'hui, l'auteur identifie les mécanismes qui étouffent leur diffusion en tant qu'innovations bénéfiques. Se définissant comme un environnementaliste plutôt conservateur, il lance un appel au rapprochement entre environnementalistes réformateurs, qu'il invite à s'ouvrir aux idées nouvelles, et radicaux, à qui il propose le beau risque de réinvestir les structures de pouvoir.

Prônant un renforcement du dialogue social, il interpelle finalement décideurs et influenceurs à s'ouvrir aux porteurs de solutions innovantes qui frappent aujourd'hui à leurs portes. Nous ne pourrions affronter la crise environnementale, nous dit-il, que si nous facilitons collectivement la diffusion et l'adoption d'une toute nouvelle génération d'idées radicales.

HUGO SÉGUIN

Lettre aux écolos impatientes et à ceux qui trouvent qu'ils exagèrent
Collection Polémos
232 pages.



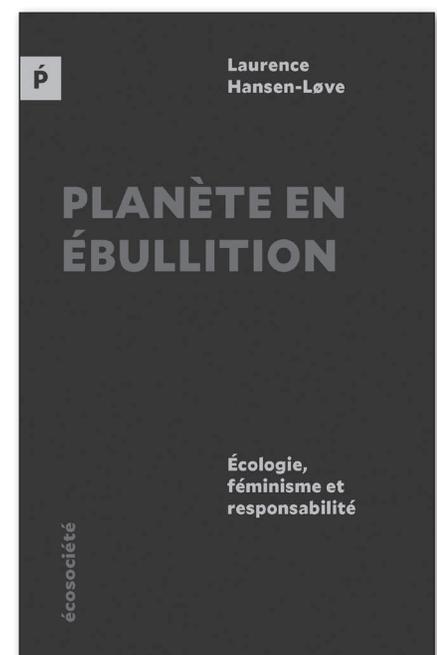
Les grands courants de la pensée écologiste

La planète chauffe, et le monde n'en est pas moins en pleine ébullition. Une révolution, inédite et planétaire, est en cours. Elle se déploie partout, à travers les écrits et les actions d'intellectuel.le.s, de juristes, de militant.e.s de l'écologie et du climat, et sous l'influence de ce nouvel engagement qu'est l'écoféminisme. Avec Planète en ébullition, la philosophe Laurence Hansen-Løve dessine la cartographie de cette révolution planétaire appelée à être la « marque » du XXI^e siècle.

Dans une mise en dialogue avec des penseurs comme Spinoza, Lévi-Strauss, Jonas, Arendt, Stengers ou Benjamin, l'auteure fait état des grands courants qui traversent aujourd'hui la pensée écologiste (écologie profonde, animalisme, écoféminisme, etc.). Une synthèse aussi remarquable que stimulante des forces sociales à l'oeuvre pour la défense de la planète, notre seule demeure.

LAURENCE HANSEN-LØVE.

Planète en ébullition
Écologie, féminisme et responsabilité
Préface de Pierre Trudel
Collection Polémos,
248 pages.



Crise de confiance

C'est devenu un lieu commun: les fake news ont envahi internet, et c'est la faute aux médias sociaux. Mais est-ce vraiment le cas? Comment expliquer cette vague de désinformation? Sommes-nous réellement entrés dans l'ère dite de la «post-vérité»? Pour Philippe de Grosbois, il s'agit d'abord et avant tout d'une crise de confiance envers le journalisme «positiviste», qui prétend être fondé sur des faits empiriques et une éthique de la neutralité. Si les fausses nouvelles prolifèrent, ce n'est pas simplement parce qu'un public passif et crédule se fait berné par des «faits alternatifs», mais parce que les récits des médias traditionnels sonnent de plus en plus faux à nos oreilles.

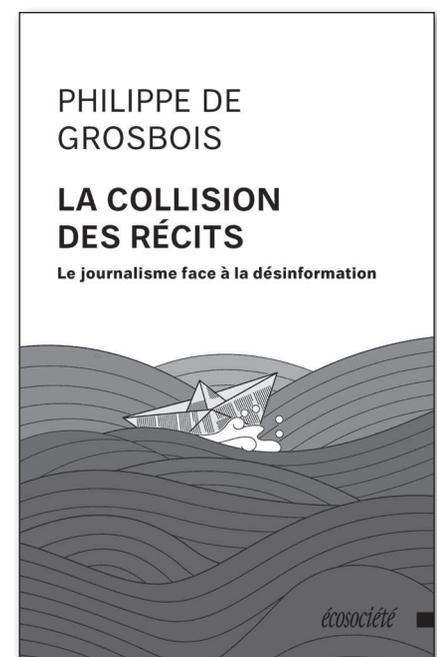
Parallèlement à la montée du néolibéralisme, un nouveau «régime de vérité» a émergé à la fin du siècle dernier: non plus celui des faits tangibles et soi-disant «objectifs», comme dans le journalisme positiviste, mais celui de la vérité ressentie. Le succès des radios d'opinion, la multiplication des chroniqueurs démagogues ou l'élection de Donald Trump en témoignent, ce sont principalement les forces de droite et d'extrême droite qui ont accaparé ce régime de vérité.

Pandémie aidant, les théories complotistes ont gagné du terrain, brouillant encore davantage les frontières entre le réel et le virtuel, le vrai et le faux. C'est la collision des récits.

Pour regagner la confiance du public, les journalistes auraient intérêt à opérer un virage dans leur rapport à la vérité et au pouvoir. Accepteront-ils de reconnaître les biais inhérents à leur métier? Sauront-ils renouer avec les citoyen.ne.s dans un esprit de démocratisation de la société? Malgré les critiques qu'il leur adresse, c'est l'espoir que porte Philippe de Grosbois avec cet essai qui déjoue tous les clichés sur le quatrième pouvoir.

PHILIPPE DE GROSBOIS

La collision des récits
Le journalisme face à la désinformation
Collection régulière,
200 pages.



Le 13/2 : un nouvel espace culturel et communautaire à Limoilou

En synergie avec l'épicerie l'Accommodation Bio, une des épicerie les plus cool de Limoilou, une équipe de bénévoles veut faire du coin de la 13e Rue et de la 2e Avenue un pôle d'effervescence communautaire, culturelle et alimentaire accessible à toutes et à tous.

Suite aux inquiétudes formulées par des citoyens et des citoyennes du quartier face à un possible rezonage du local pour en faire un café-restaurant, le groupe à l'origine de l'idée s'est plutôt orienté sur l'idée de tenir une librairie dans le local. Ce changement permettra de concilier l'envie d'avoir un lieu communautaire et les préoccupations des gens du quartier qui ne voulaient pas voir de changement permanent dans le zonage.

Campagne de sociofinancement pour le 13/2

Propulsé par La Ruche Québec, cette campagne vise un objectif de 100 000 \$, qui serait alors doublé par le Fonds Mille et UN pour la jeunesse. La campagne se déroule sur une période de 45 jours, soit du 4 avril jusqu'à la mi-mai.

Le montant amassé servira à ouvrir une librairie et une bibliothèque communautaire dans l'ancien local de l'Épicerie 13/2, qui est maintenant située dans le local du 1298, 2e Avenue, où était installée l'Accommodation Bio jusqu'à tout récemment. La campagne de sociofinancement offre une grande variété de contreparties pour les dons, des plus petits aux plus grands. Celles-ci incluent des t-shirts et sacs imprimés avec une

œuvre de l'artiste Gabriel Paquet, des tableaux du peintre Jacques Brousseau, des cartes-cadeaux, des livres, des recueils de poésie autoédités, et même la location de la salle ou la mise à disposition d'un service de traiteur.

« Le projet du 13/2, c'est plus qu'une épicerie et une librairie. C'est un espace qu'on veut créer et partager avec vous. À quiconque cherche à imaginer et à faire exister d'autres manières d'être ensemble, l'invitation est lancée. » (N.C.)

Pour info : Facebook : @letreizeux Instagram : @epicerietreizeux

**BIENTÔT DANS LIMOILLOU :
UN ESPACE CULTUREL ET COMMUNAUTAIRE
POUR NOUS SOUTENIR, VISITEZ LE
WWW.LARUCHEQUEBEC.COM/TREIZEDEUX**

CHAQUE DOLLAR DONNÉ SERA DOUBLÉ !



**Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer Le Bal du Lézard**

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

Bon choix musical-Terrasse-Ambiance sympathique-Plus de 20 sortes

de VODKA-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoises-7 bières pression-Cidre pression et cidre en bouteille! La place dans le quartier

Le bar à Limoilou... depuis 1985



Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

Devenez ami.E de Droit de parole

100 \$

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel

30 \$

Abonnement institutionnel

40 \$

Abonnement de soutien

50 \$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle

10 \$

Adhésion individuelle (à faible revenu)

5 \$

Adhésion de groupes et organismes

25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :

Journal Droit de parole - 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

**VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS**

Limoilou

Alimentex

1185, 1^e avenue

Bibliothèque Saint-Charles

400, 4^e Avenue

Cégep de Limoilou

1300, 8^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café

421, boulevard Langelier

CAPMO

435, rue du Roi

Maison de la solidarité

155, boulevard Charest Est

Bibliothèque Gabrielle-Roy

230, rue du Pont

Le Lieu

345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole

266, Saint-Vallier Ouest

Club vidéo Centre-ville

230, rue Marie-de-l'Incarnation

Supérette, bouffe et déboire

411, Saint-Vallier Ouest

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg

417, rue Saint Vallier Est

Bibliothèque de Québec

755, rue Saint-Jean

L'Intermarché

850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back

870, avenue de Salaberry

Un Coin du Monde

1150, avenue Cartier

Ste-Foy

Université Laval

Pavillons Casault et Bonenfant

Comité logement d'aide aux

locataires de Ste-Foy

2920, rue Boivin

Librairie Laliberté

1073, route de l'Église

Vieux-Québec

Librairie Pantoute

1100, rue Saint-Jean

**Lisez-nous
en ligne**
droitdeparole.org